Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 294

Artikel: Formation en RFA : une université polyvalente pour sauvegarder l'égalité des chances

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026714

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Valentin qui pleure, James qui rit

Passe encore que la solidarité avec les pays sous-développés ne fasse pas recette au sein de la population suisse : on comprend à la rigueur que les ultimatums des producteurs de pétrole aient nui à cette cause et renforcé le camp des Helvètes repliés sur l'organisation de leur bien-être immédiat. Mais que les commissaires du National jouent le jeu de cet égoïsme, voilà qui n'est pas acceptable.

On sait en effet qu'en fait d'économies dans le budget pour 1975, la commission des finances du Conseil national (et à une très large majorité...) n'a rien trouvé de plus efficace que de procéder à des coupes sombres dans les postes prévus par le Département politique (qui essuie les « plâtres » pour 67 millions sur 280 millions). Les millions ainsi rognés seront bien sûr pris sur le budget de la coopération technique et de l'aide financière aux pays démunis.

Des détails supplémentaires ? Ce sont principalement les fonds destinés au programme (pas encore opérationnel) de l'Association internationale du développement (IDA) qui feront les frais de l'opération. Et l'on doit admettre que la manœuvre de la commission est inadmissible au moins sous deux angles différents :

— l'IDA doit doubler les efforts de la Banque mondiale (qui, elle, prête aux conditions du marché) par la mise sur pied de prêts à des conditions de « faveur » (longs délais de recouvrement, périodes de grâce) aux plus pauvres parmi les plus pauvres : les commissaires, en serrant la vis aux plus déshérités, se sont donc payé le luxe de sauvegarder les intérêts économiques de la Suisse dans le tiers monde en pesant sur la tête des pays qui ne seront jamais, au moins à vues humaines, des partenaires commerciaux intéressants... Une manière détestable de concevoir notre politique extérieure sous le signe du commerce.

— L'an passé, lorsqu'il fut question à Nairobi de lancer, dans le cadre de l'IDA, le programme d'aide en question, la Suisse parut saisir enfin l'occasion de redorer son blason humanitaire en ouvrant fièrement les feux et annonçant dans les premiers sa contribution ; c'est tout juste si l'on ne fit pas ensuite la leçon aux Etats-Unis où des crédits analogues semblaient passer difficilement la rampe devant les organes compétents... Faire machine arrière aujourd'hui, si tant est que ce bon exemple ait eu quelque poids, ce serait donc prendre la responsabilité de l'échec d'une initiative internationale parmi les plus nécessaires.

Il reste à espérer que le Parlement n'entérinera pas ces propositions démagogiques. Car démagogie il y a, au surplus : on doit admettre que les commissaires du National ont été, là, sensibles aux pressions des mouvements nationalistes qui avaient déjà, opportunisme oblige et James Schwarzenbach en tête, contribué à bloquer la discussion sur la loi en matière d'aide au développement (comme par hasard l'un des prétextes officiels à cette austérité au chapitre de l'aide financière est que la base légale n'existe pas encore...). L'Action nationale a subi une défaite le 20 octobre, voilà aussitôt une compensation pour les troupes xénophobes. Valentin qui pleure, James qui rit.

Formation en RFA : une université polyvalente pour sauvegarder l'égalité des chances

A l'heure où l'on parle en Suisse, avec plus d'insistance que jamais, de l'établissement d'un numerus clausus pour certaines facultés, de la mise sur pied d'examens d'entrée supplémentaires pour contrôler l'accès à l'Université (nouveaux examens qui, on le sait, ne manqueront pas d'accuser la sélection sociale inhérente à notre institution universitaire), il est utile de jeter un coup d'œil sur des tentatives menées à l'étranger pour améliorer l'égalité des chances.

Ainsi le « bilan » dressé à l'Université d'Essen mérite attention !

Un étudiant sur quatre parmi les effectifs inscrits pour le semestre d'été à l'université polyvalente d'Essen était issu d'une famille ouvrière.

A l'échelle fédérale, en RFA on avait seulement obtenu une moyenne de 13 % pour 1973-1974. A cela une explication qui saute aux yeux ! Le pourcentage relativement élevé des enfants d'ouvriers qui poursuivent leurs études à Essen, en comparaison avec les chiffres recueillis pour l'ensemble de la République fédérale, est dû partiellement au fait qu'un grand nombre d'entre eux viennent d'une grande école qui fait depuis le 1er août 1972 partie de l'université polyvalente. Et c'est donc un fait : les enfants d'ouvriers qui sont désormais inscrits à l'université après avoir obtenu un niveau d'études qui leur permet d'être admis à l'enseignement supérieur possèdent, depuis la réforme des études de mathématiques, de physique, de chimie, de sciences économiques, des études d'ingénieur et de construction mécanique les mêmes chances de réussite que les bacheliers.

Il s'agit, en fait, d'une sorte d'éclatement de l'Université. Un examen intermédiaire qui a lieu pour les matières ci-dessus au terme du quatrième semestre décide du type d'enseignement que les étudiants vont suivre : un enseignement plus théorique qui dure huit semestres ou un enseignement davantage orienté sur la pratique qui dure six semestres. L'étudiant qui possède un niveau équivalent à celui qui est exigé à la sortie des grandes écoles a les mêmes chances de réussite qu'un bachelier lorsqu'il se présente à cet examen intermédiaire.